BULLETIN D'ADHESION

Adhésion ou Renouvellement n° d'adhérent : ____ Nom: Code postal :_____ Ville :_____ _____Télécopie : _____ Téléphone : [] Adhère ou renouvelle mon adhésion à l'association ATTAC et verse pour cette année un montant de: par tranches de revenu mensuel (indicatif *) [] 13 € de 0 à 450 € [] 35 € de 900 à 1200 € [] 65 € de 1600 à 2300 € [] 21 € de 450 à 900 € [] 48 € de 1200 à 1600 € [] 84 € de 2300 à 3000 € [] **120** € de 3000 à 4000 € [] **160** € au delà de 4000 € (ce montant comprend la cotisation et l'abonnement au journal Lignes d'Attac (fixé à 12 €) [] Je ne souhaite pas m'abonner à *Lignes d'Attac* et déduis la somme de 12 € du montant de mon adhésion. Compte tenu des dispositions fiscales, pour les personnes imposées sur le revenu, le coût effectif des cotisations et dons est de 34% des versements effectués. * Commentaire local : le revenu mensuel n'est pas le critère le plus fiable. Choisissez votre cotisation en fonction de votre situation personnelle. **ABONNEMENT au Bulletin ATTAC Limousin :** [] abonnement 19-23-87:......7€ [] Je souhaite recevoir le bulletin local [] abonnement hors 19-23-87 : 9 € par courrier électronique SOUTIEN à Attac 19 : _____ € ou Attac 23/87 : _____ € Chèque à l'ordre d'ATTAC 87 TOTAL : _____€ possibilité adhésion par prélèvement voir au verso c/o M.D.H.- 119 avenue du général Leclerc - 87100 LIMOGES - Contact : attac87@attac.org BULLETIN D'ADHESION ou Renouvellement n° d'adhérent : _____ Adhésion Nom: Code postal :_____ Ville :____ Téléphone : _____ Télécopie : _____ [] Adhère ou renouvelle mon adhésion à l'association ATTAC et verse pour cette année un montant de: par tranches de revenu mensuel (indicatif *) [] **65** € de 1600 à 2300 € [] **13** € de 0 à 450 € [] **35** € de 900 à 1200 € [] **120** € de 3000 à 4000 € [] 21 € de 450 à 900 € [] 48 € de 1200 à 1600 € [] **84** € de 2300 à 3000 € [] **160** € au delà de 4000 € (ce montant comprend la cotisation et l'abonnement au journal Lignes d'Attac (fixé à 12 €) [] Je ne souhaite pas m'abonner à *Lignes d'Attac* et déduis la somme de 12 € du montant de mon adhésion. Compte tenu des dispositions fiscales, pour les personnes imposées sur le revenu, le coût effectif des cotisations et dons est de 34% des versements effectués. * Commentaire local : le revenu mensuel n'est pas le critère le plus fiable. Choisissez votre cotisation en fonction de votre situation personnelle. ABONNEMENT au Bulletin ATTAC Limousin : [] Je souhaite recevoir le bulletin local [] abonnement 19-23-87 : 7 € [] abonnement hors 19-23-87 : 9 € par courrier électronique SOUTIEN à Attac 19 : ____ € ou Attac 23/87 : ____ € Chèque à l'ordre d'ATTAC 87 TOTAL: possibilité adhésion par prélèvement voir au verso

Nous vous informons qu'il existe un mode de règlement de la cotisation annuelle à l'association (et de l'abonnement au journa l Lignes d'Attac) par prélèvement automatique bancaire ou postal pour ceux qui le souhaitent. Si vous optez pour ce mode de paiement, un ou plusieurs prélèvements seront effectués chaque année sur votre compte bancaire ou postal. À cet effet, nous vous remercions de retourner, dûment complétée et signée, l'autorisation de prélèvement ci-dessous, accompagnée d'un relevé d'identité bancaire ou postal à : **Attac, Service adhésions, 60643 Chantilly cedex – France**. Ainsi que le bulletin d'adhésion Attac 87 au recto

Attac		Autorisation de prélèvement automatique en faveur d'Attac		
J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, le montant indiqué ci-dessous :		À renvoyer complétée et signée à : Attac France, 21 ter, rue Voltaire 75011 Paris – France IMPORTANT : Noubliez pas de nons adresser avec ce document un RIB RIP ou RICE que vous trouvenez dans votre chéquier.		
Montant de la cotisation:		BENEFICIAIRE: Attac – 21 ter, rue Voltaire – 75011 Paris Association agréée d'éducation populaire		
□ 13 € □ 35 € □ 65 € □ 120 €	□ 21 € □ 48 € □ 84 € □ 160 €	DEBITEUR: □ M □ Mme □ Mile N° adhérent: Nom. Prénom. Adresse. Code postal Ville		
Les prélèvements se font chaque trimestre : adhésion avant le 31/03 : 4 prélèvements adhésion avant le 30/06 : 3 prélèvements adhésion avant le 30/09 : 2 prélèvements adhésion avant le 15/12: 1 prélèvement		DESIGNATION DE VOTRE COMPTE (Renseignements à prendre sur le RIB) ÉTABLISSEMENT TENEUR D VOTRE COMPTE		
		Etablissement Guichet	iom	
		En cas de litige sur un prélèvement, je pourrais en faire suspendre l'exécution par simple demande auprès de l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec Attac. Fait à		

Nous vous informons qu'il existe un mode de règlement de la cotisation annuelle à l'association (et de l'abonnement au journa l Lignes d'Attac) par prélèvement automatique bancaire ou postal pour ceux qui le souhaitent. Si vous optez pour ce mode de paiement, un ou plusieurs prélèvements seront effectués chaque année sur votre compte bancaire ou postal. À cet effet, nous vous remercions de retourner, dûment complétée et signée, l'autorisation de prélèvement ci-dessous, accompagnée d'un relevé d'identité bancaire ou postal à : Attac, Service adhésions, 60643 Chantilly cedex – France. Ainsi que le bulletin d'adhésion Attac 87 au recto

Attac		Autorisation de prélèvement automatique en faveur d'Attac		
J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, le montant indiqué ci-dessous :		À renvoyer complétée et signée à : Attac France, 21 ter, rue Voltaire 75011 Paris – France IMPORTANT: Noubliez pas de aous adresser avec ce document un RIB RIP ou RICE que vous trouverez dans votre chéquier.	D. C. Carlotte and C. Carlotte	
Montant de la cotisation:		BENEFICIAIRE: Attac – 21 ter, rue Voltaire – 75011 Paris Association agréée d'éducation populaire		
☐ 13 € ☐ 35 € ☐ 65 € ☐ 120 €	□ 21 € □ 48 € □ 84 € □ 160 €	DEBITEUR: □ M □ Mme □ Mlle N° adhérent: Nom. Prénom Adresse. Code postal Ville		
Les prélèvements se font chaque trimestre : □ adhésion avant le 31/03 : 4 prélèvements □ adhésion avant le 30/06 : 3 prélèvements □ adhésion avant le 30/09 : 2 prélèvements □ adhésion avant le 15/12: 1 prélèvement		DESIGNATION DE VOTRE COMPTE (Renseignements à prendre sur le RIB) Etablissement Guichet	ÉTABLISSEMENT TENEUR DE VOTRE COMPTE Nom	
		N° du compte Clé RIB V En cas de litige sur un prélèventeut, je pourrais en faire suspendre l'exécution par Je réglerai le différend directement avec Attac. Fait à	있는 것이 되었습니다. 이 사람들이 되었습니다. 그렇게 하는 것이 하면 하는 것이 없는 것이 없는데 되었습니다. 그런데 하는데 없는데 없는데 없는데 없는데 없는데 없는데 없는데 없는데 없는데 없	